

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1806

présenté par

M. Houlié, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 33

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.